

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

Le préavis d'adjudication de contrat (PAC) permet aux ministères et aux organismes d'afficher un avis pendant au moins quinze jours civils pour signaler à l'ensemble des fournisseurs leur intention d'attribuer un marché de biens, de services ou de construction à un fournisseur sélectionné d'avance. Si aucun autre fournisseur ne soumet, pendant la période d'affichage de 15 jours civils, un énoncé de capacités répondant aux exigences indiquées dans le PAC, les exigences en matière de concurrence énoncées dans la Politique sur les marchés du gouvernement du Canada sont respectées. Une fois que les fournisseurs non retenus ont été informés par écrit que leur énoncé de capacités ne répondait pas aux exigences indiquées dans le PAC, le marché peut être attribué en tenant compte de la délégation du Conseil du Trésor en matière d'appels d'offres électroniques.

Si d'autres fournisseurs potentiels soumettent un énoncé des capacités pendant la période d'affichage de 15 jours civils et si l'énoncé satisfait aux exigences indiquées dans le PAC, le ministère ou l'organisme doit, pour attribuer le marché, mettre en œuvre un processus complet d'appel d'offres en utilisant le service électronique d'appels d'offres du gouvernement ou en faisant appel à des moyens conventionnels.

Agente de négociation des marchés

Anna MacIntosh
Numéro de téléphone : 343-291-2926
Courriel : anna.macintosh@ic.gc.ca

TITRE DESCRIPTIF

Sondage national canadien 2015 sur la formation en entrepreneuriat

CONTEXTE

Le sondage national sur la formation en entrepreneuriat est le sondage le plus exhaustif sur la formation en gestion de petites entreprises et en entrepreneuriat aux États-Unis. Il a été réalisé pour la première fois en 1979 par le professeur Dr George T. Solomon. Dr Solomon est cofondateur et directeur du Center for Entrepreneurial Excellence (CFEE) et professeur agrégé de la George Washington University. Le CFEE s'associe en tant que partenaire à Industrie Canada pour introduire au Canada le sondage national sur la formation à l'entrepreneuriat. Le sondage produira d'importantes données sur la formation en entrepreneuriat au Canada, permettra d'établir des comparaisons avec les États-Unis et alimentera en données le travail effectué avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour évaluer l'entrepreneuriat au Canada. Le sondage des États-Unis servira de modèle principal dans la conception du sondage canadien, de façon à assurer l'exactitude des résultats mesurables sur ce sujet d'intérêt; les objectifs et les extraits du sondage fourniront une information sur l'état de la situation à travers le pays et permettront de comparer la situation au Canada et aux États-Unis à l'appui d'objectifs plus généraux.

Certains résultats d'intérêt particulier **provenant** du sondage des États-Unis sont les suivants :

- Le financement des cours dans le cadre du programme d'entrepreneuriat provient souvent de sources externes. Au total, 29 % des répondants au sondage ont indiqué que les sources sont d'anciens étudiants, 20 % des entrepreneurs qui ne sont pas d'anciens étudiants et 14 %, le gouvernement fédéral.
- Les possibilités de progresser dans ses études et dans sa profession ne sont pas limitées aux cours théoriques et s'étendent à d'autres programmes et activités. D'autres programmes, hormis les cours en classe, sont les concours du meilleur plan d'affaires, les cercles d'entrepreneuriat, les séries des conférenciers éminents et les concours annuels de présentations succinctes (*elevator pitch*).
- En ce qui concerne les possibilités – stages, apprentissage en ligne, formation permanente ou cours de perfectionnement pour cadres – la majorité des organisations répondantes ont indiqué qu'on leur a offert des possibilités de stage. Les résultats montrent également que la formation en entrepreneuriat n'a pas encore beaucoup avancé vers l'offre de cours en ligne, cette solution ayant été classée le plus bas, après les cours de perfectionnement pour cadres.
- La majorité des établissements participent à des concours externes de plans d'affaires, soit le principal moyen utilisé pour nouer des relations avec l'extérieur petites entreprises.

BESOINS/RÉSULTATS

Le ministère Industrie Canada a besoin des services d'un entrepreneur pour la réalisation d'un sondage exhaustif sur la formation en gestion de petites entreprises et en entrepreneuriat, dans le but de recueillir des données sur les programmes d'entrepreneuriat offerts dans les universités et collèges canadiens. Cette information servira à produire des données qualitatives et quantitatives permettant d'évaluer les pratiques exemplaires et les tendances dans le domaine de la formation en entrepreneuriat au Canada. Une comparaison avec un autre pays similaire (comme les États-Unis) serait essentielle et contribuerait aux activités entreprises par le Canada avec l'OCDE pour évaluer l'entrepreneuriat au Canada.

Industrie Canada a mis sur pied un comité directeur chargé de superviser le projet auquel participent des universitaires et des praticiens canadiens (qui dispensent des programmes et de la formation aux entrepreneurs), des dirigeants de l'industrie qui connaissent le sondage réalisé aux États-Unis et des représentants de la Banque de développement du Canada (BDC).

L'entrepreneur qui exécutera les travaux devra pouvoir concevoir le sondage et le mettre à l'essai, recueillir et évaluer les données, rédiger un rapport provisoire, en travaillant avec un comité directeur en examinant la recherche et les résultats de concert avec Industrie Canada, la BDC, les universitaires et les experts de l'industrie, rédiger le rapport final et présenter les constatations préliminaires en mai à la conférence 2015 du Conseil canadien pour les PME et l'entrepreneuriat (CCPME) qui a lieu les 29 et 30 mai 2015 à Edmonton, en Alberta (disponibilité requise).

Le sondage doit porter sur les éléments clés suivants :

1. Renseignements généraux sur les répondants au sondage et profil de leurs établissements respectifs
2. Pédagogies, sujet traité et matériel utilisé en classe
3. Tendances technologiques au sein de l'industrie
4. Composantes externes du programme et partenariats
5. Incidence des initiatives de programme sur la réussite des étudiants et tendances prévues

Le sondage devrait également couvrir les aspects suivants :

- Le niveau des possibilités de mentorat que chaque programme propose aux étudiants.
- L'approche adoptée par chaque établissement pour la formation en gestion des risques.
- Un profil de la population étudiante, s'il est disponible.
- Des statistiques sur le nombre de diplômés qui ont effectivement lancé une entreprise prospère, si elles sont disponibles.

En outre, des entrevues directes avec des dirigeants de l'industrie sur l'état actuel de la formation en entrepreneuriat au Canada doivent être menées, et le contenu doit être comparé aux résultats du sondage et incorporé dans le rapport final.

Le rapport final doit fournir une vue d'ensemble de la formation en entrepreneuriat, des tendances et des nouvelles approches adoptées pour en améliorer l'efficacité. Les résultats mi-chemin doivent également être intégrés à une présentation PowerPoint qui sera faite à Industrie Canada par vidéoconférence avant la conférence de mai 2015 à Edmonton.

PORTÉE DES TRAVAUX / DES TÂCHES

L'entrepreneur réalisera le sondage entre la date d'attribution du contrat et le 31 août 2015.

Les travaux consisteront, entre autres, à :

- recueillir des renseignements sur les programmes d'entrepreneuriat offerts dans les universités et collèges canadiens aux fins de l'analyse de données qualitatives et quantitatives, de façon à évaluer les pratiques exemplaires et les tendances dans la discipline de la formation en entrepreneuriat. De plus, les données peuvent être utilisées en vue de soutenir la croissance de la formation en entrepreneuriat en fournissant une base sur laquelle il sera possible de s'appuyer pour continuer à développer cette formation dans toutes les régions du Canada.
- exploiter un système en ligne afin de recueillir des données sur les cours et les programmes offerts dans les universités et collèges canadiens au premier cycle et au second cycle universitaires, dans les domaines de la formation en gestion de petites entreprises et en entrepreneuriat.
- examiner les axes pédagogiques et les mécanismes novateurs de prestation de services de formation tels que les programmes virtuels et sur Internet, ainsi que leur incidence sur la prochaine génération d'entrepreneurs.
- saisir les données sur la progression récente de la formation en entrepreneuriat social, de façon à fournir une évaluation exacte des offres de cours actuelles et de l'accessibilité, et à montrer la croissance projetée des offres de cours ou de programmes dans la sous-série particulière de la formation en entrepreneuriat;
- constituer une source de connaissances sur l'environnement de la formation en entrepreneuriat au Canada en général.

Plus précisément, l'entrepreneur exécutera les tâches suivantes :

1. Conception du sondage

L'entrepreneur concevra le sondage canadien de 2015 sur la formation en entrepreneuriat en se basant sur le modèle du CFEE de Dr George Solomon de façon à inclure toutes les

questions nécessaires à l'obtention des données pertinentes pour la préparation du rapport final.

Le sondage réalisé en 2013 aux États-Unis servira de source principale et de modèle dans l'élaboration de la version canadienne, et l'entrepreneur apportera les ajouts et les révisions en collaboration avec les représentants d'Industrie Canada, de façon à ce que les renseignements nécessaires et exigés soient recueillis.

2. Sondage : distribution et collecte

L'entrepreneur distribuera le sondage et encouragera la participation. Il fera appel à diverses stratégies telles que la distribution sur les médias sociaux par l'intermédiaire de partenaires et de dirigeants de l'industrie, et la création d'une base de données des universités et collèges canadiens en vue de l'envoi d'invitations directes aux membres du corps enseignant et aux directeurs de programme leur demandant de participer au sondage.

3. Rapport d'étape

Lorsqu'il aura effectué la moitié de la collecte de données, l'entrepreneur fournira à Industrie Canada un rapport d'étape résumant les résultats obtenus jusqu'alors et informant le Ministère de la manière dont le sondage progresse.

4. Présentation des résultats

L'entrepreneur présentera les constatations préliminaires à la conférence du Conseil canadien pour les PME (CCPME) qui se tiendra les 29 et 30 mai 2015 à Edmonton, en Alberta, et il obtiendra des commentaires afin de les intégrer au rapport final.

5. Analyse finale des données et rédaction du rapport

C'est l'étape où l'entrepreneur commence à analyser les données et à préparer le rapport. Il s'agit notamment d'examiner les données brutes pour en vérifier l'exactitude, de traiter les données à l'aide d'un logiciel statistique et d'analyser les résultats. Au cours du sondage en ligne, l'entrepreneur interrogera de façon simultanée de 5 à 10 dirigeants de premier plan du secteur de la formation en entrepreneuriat au Canada, pour avoir leurs avis sur le secteur. Ces résultats devront être comparés aux résultats qualitatifs, puis intégrés au rapport final.

LIVRABLES ET CALENDRIERS

À la fin du projet, l'entrepreneur soumettra les livrables suivants à Industrie Canada :

1. Un rapport d'étape à remettre au plus tard le 22 mai 2015, au milieu de l'étape de la collecte de données et aux étapes des entrevues; le rapport d'étape décrira les premiers résultats et contiendra une mise à jour sur le projet. Le résumé rendra compte des résultats et des constatations jusqu'à la date courante pour au moins 40 répondants de qualité.*

2. Une version provisoire du rapport final décrivant et résumant tous les résultats – sous forme graphique et de manière qualitative. L’objectif est de recevoir entre 125 et 150 réponses de qualité au sondage* entre le mois d’avril et la fin du mois de juin 2015. La version provisoire du rapport devra être remise à Industrie Canada au plus tard le 15 juillet 2015.
3. Un tableur Excel des réponses au sondage contenant les données brutes sera fourni. L’entrepreneur veillera à ce que les données soient épurées et fera état de toutes les données erronées, incomplètes ou redondantes. Il soumettra les données dans un format permettant de le manipuler et de les recouper, de façon à ce qu’il soit possible de présenter des données pouvant faire l’objet d’un suivi, et d’extraire ou d’analyser s’il y a lieu d’autres données sur les tendances.
4. Le rapport final devra être présenté à Industrie Canada avant la fin de la journée ouvrable du 31 juillet 2015.
5. Un membre de l’équipe de Dr Solomon (sinon lui-même) présentera les résultats du sondage à la conférence de mai 2015 du CCPME (les 29 et 30 mai 2015) et dirigera une discussion à ce sujet.
6. Une liste des établissements qui ont participé à l’étude, avec toutes les coordonnées, devra être soumise électroniquement au plus tard le 30 juin 2015 à Industrie Canada sur format Excel ou sur un tableau Word. Le ministère Industrie Canada se réserve le droit de demander à l’entrepreneur d’autres activités d’information et de collecte de données s’il estime que les répondants ne sont pas pleinement représentatifs compte tenu de la population cible.
7. Deux présentations graphiques en PowerPoint résumant les résultats et exposant les observations principales devront être faites. La première le sera à l’occasion de la conférence de mai à Edmonton et portera sur tous les résultats obtenus jusqu’à la date courante. La deuxième rendra compte des résultats finaux du sondage comme l’indique le livrable n° 8.
8. L’entrepreneur fera une présentation finale à l’équipe d’Industrie Canada et au comité directeur pour expliquer les éléments saillants du processus et des résultats par vidéoconférence au plus tard le 14 août 2015. Ce livrable comprendra une version Word du rapport final et une présentation PowerPoint en anglais.

*Qualité supérieure des répondants au sondage, fiabilité et exhaustivité des sondages.

RÉUNIONS

C’est à l’aide du rapport d’étape et du rapport provisoire qu’Industrie Canada pourra surveiller l’évolution du projet. Les résultats finaux dépendront des conclusions tirées du sondage par l’entrepreneur. Toutefois, celui-ci et le responsable de projet seront en communication régulière pour suivre les progrès sur toute la durée du projet. Les représentants d’Industrie Canada assisteront également à la Conférence du CCPME en mai.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE DÉPLACEMENTS

Le présent marché ne prévoit aucune disposition sur les frais de déplacement et de subsistance, de sorte que les frais d’hébergement et les frais accessoires se rattachant aux travaux sont entièrement à la charge de l’entrepreneur.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Aucune exigence en matière de sécurité ne s'applique au projet.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La propriété intellectuelle ne s'applique pas à ce projet.

COORDONNÉES DE L'ENTREPRENEUR

Nom de l'entrepreneur : Center for Entrepreneurial Excellence, George Washington University, avec le professeur George T. Solomon

Adresse : 2201 GST NW

Ville : Washington D.C.

Pays : États-Unis

RAISON D'ATTRIBUER LE CONTRAT À CET ENTREPRENEUR

Le sondage national sur la formation en entrepreneuriat est le sondage le plus exhaustif sur la formation en gestion de petites entreprises et en entrepreneuriat aux États-Unis. Il a été réalisé pour la première fois en 1979 par le professeur George T. Solomon, cofondateur et directeur du Center for Entrepreneurial Excellence (CFEE) et professeur agrégé de la George Washington University. Le professeur George Solomon est, avec le CFEE, le créateur du sondage national sur la formation en entrepreneuriat, et détient les droits de conception et résultats du sondage. Il est aussi l'auteur principal de plusieurs articles et conclusions basées sur les résultats de l'enquête et sur la croissance dynamique de la formation en entrepreneuriat aux États-Unis.

La conception du sondage a été améliorée au fil des années et on l'a modifiée afin d'y intégrer de nouvelles questions. L'entrepreneur utilisera Qualtrics pour réaliser le sondage. Qualtrics est le logiciel en ligne de collecte des réponses au sondage canadien, et c'est celui que la George Washington University a utilisé pour recueillir les données du sondage effectué en 2013 aux États-Unis. La George Washington University a une licence du logiciel, et le CFEE dispose d'un compte privé auquel seule l'équipe de l'entrepreneur a accès. Le CFEE possède un savoir-faire unique et spécialisé dans l'interprétation des résultats du sondage et il dispose de spécialistes des entrevues dans le domaine.

Étant donné que l'un des buts du projet est de comparer les résultats canadiens à ceux des États-Unis, il est économique et efficace de faire fond sur les travaux déjà réalisés par le professeur Solomon. Celui-ci possède les connaissances, la formation et l'expérience nécessaires pour reproduire le sondage existant sur la formation en entrepreneuriat. Si nous devons faire appel aux services d'un autre chercheur, il faudrait financer la mise au point d'un nouvel instrument de sondage, ce qui serait plus coûteux, prendrait plus de temps, et diminuerait la confiance dans les résultats, dans la mesure où cet instrument n'aura pas été mis à l'essai ni amélioré au fil du temps.

C'est pourquoi Industrie Canada se propose de retenir les services du CFEE pour lancer le sondage national sur la formation en entrepreneuriat au Canada. Le sondage produira des données importantes sur cette formation et permettra d'établir des comparaisons avec les États-Unis. Le projet fait partie d'une stratégie élargie qui doit permettre de mieux comprendre et de soutenir plus efficacement l'entrepreneuriat au Canada, de renforcer une culture de l'entrepreneuriat dans les écoles et dans les universités, et de contribuer au travail d'évaluation de l'entrepreneuriat amorcé en 2015 avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le projet de l'OCDE doit débiter au printemps 2015. Tout report du sondage pourrait nuire à l'utilité de ce projet et avoir un impact sur l'examen de l'OCDE.

COÛT ESTIMATIF

Le marché sera en vigueur entre la date d'attribution et le (08-31-2015), et le coût estimatif est de 49 850,00 \$US, ce qui représente une valeur de 61 923,67 \$CAN au 5 février 2015.

ACCORDS COMMERCIAUX PERTINENTS ET RAISONS APPLICABLES POUR UN APPEL D'OFFRES LIMITÉ

La valeur du marché proposé est inférieure aux limites des accords commerciaux; les accords commerciaux ne s'appliquent donc pas à ce besoin.

DATE ET HEURE DE CLÔTURE POUR LES RÉPONSES ÉCRITES DES FOURNISSEURS QUI CONTESTENT CETTE EXIGENCE : 14 H, HEURE DE L'EST, LE 28 AVRIL 2015.

Nous vous avisons par la présente que le gouvernement a l'intention de lancer un appel d'offres et de négocier avec la société identifiée ci-dessus.

Si vous désirez présenter une réponse écrite dans laquelle vous démontrez que vous êtes en mesure de satisfaire à l'exigence, vous devez le faire au plus tard à la date et à l'heure indiquées ci-dessus. Étant donné que le gouvernement compte conclure le marché dans les meilleurs délais, les réponses reçues après la date de clôture ne seront pas examinées. L'État se réserve le droit de ne pas ouvrir ce contrat à la concurrence.

Les réponses reçues à la date de clôture ou avant cette date seront examinées uniquement dans le but de décider s'il convient ou non de procéder à un appel d'offres concurrentiel. L'information fournie sera utilisée par l'État uniquement à des fins d'évaluation technique et ne doit pas être assimilée à une demande concurrentielle. Les réponses écrites des fournisseurs doivent contenir suffisamment d'éléments probants (p. ex. devis descriptif, données techniques, dessins ou autre preuve) qui démontrent clairement que leur produit ou service satisfait aux exigences.

Les fournisseurs qui ont présenté une réponse seront avisés par écrit de la décision d'Industrie Canada de poursuivre ce processus d'approvisionnement non concurrentiel ou de lancer un appel d'offres concurrentiel pour satisfaire à l'exigence.

Pour toute question au sujet de cette exigence, veuillez communiquer avec l'agente de négociation des marchés dont les coordonnées figurent ci-dessus. Le numéro de dossier d'Industrie Canada, le nom de l'agente de passation des marchés et la date de clôture du PAC doivent figurer sur l'enveloppe en lettres moulées, ou, s'il s'agit d'une transmission par télécopieur, sur la page couverture.